

GOFFART

FORMATIONS

LA SÉCURITÉ N'ATTEND PAS

Catalogue des FORMATIONS



SECOURISME



SÉCURITÉ INCENDIE



HABILITATION ÉLECTRIQUE



HABILITATION VÉHICULE ÉLECTRIQUE



ERGONOMIE & SANTÉ AU TRAVAIL



HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT



FORMATION ÉCHAFAUDAGE



FORMATION AIPR



ÉLUS, COLLECTIVITES & EPR



AUTORISATION DE CONDUITE



ESPACE CONFINÉ



FORMATIONS SPÉCIFIQUES

2026

MONTER, UTILISER, RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED ET MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS



28H



3-8

Public visé

- Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied (de hauteur inférieure à 24m) conformément à la notice technique du fabricant et ne nécessitant pas de note de calcul, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.
- Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.

Prérequis – le stagiaire devra

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation ou montage, ou aide au montage, ou encadrement de chantier.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
- Maîtrise des mathématiques élémentaires.
- Être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges, etc.).
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et de démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R 4624-23 du Code du Travail.
- Être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes en hauteur.

Compétences développées / Objectifs

Monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires journalières et démonter un échafaudage de pied et/ou roulant conformément à la notice du fabricant, dans la limite des montages avec console ; en porte-à-faux ; avec poutre de franchissement et/ou escaliers d'accès ; en potence, avec poulie à cliquets et corde de levage.

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 8 personnes

FORMATEUR

- Formateur titulaire de la certification R 408 et R 457 prononcée par les entités CARSAT/INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : questionnaire à choix multiples
- Partie pratique : évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation et certificat INRS

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise, Le délai d'inscription est de 10 jours, Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48h

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

- La périodicité du renouvellement de la formation sera déterminée par l'employeur



28H



3-8

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 8 personnes

FORMATEUR

- Formateur titulaire de la certification R 408 et R 457 prononcée par les entités CARSAT/INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : questionnaire à choix multiples
- Partie pratique : évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation et certificat INRS

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise, Le délai d'inscription est de 10 jours, Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48h

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

- La périodicité du renouvellement de la formation sera déterminée par l'employeur

MONTER, UTILISER, RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED ET MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS (suite)

Programme de formation

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - Rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

La préparation du montage

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage roulant

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

L'examen d'adéquation

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage

Le compte-rendu / procès-verbal de réception

Les règles d'utilisation d'un échafaudage roulant en sécurité

Méthodologie utilisée

- Exposés.
- Apports théoriques.
- Mises en situations pratiques.

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques



28H



3-8

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 8 personnes

FORMATEUR

- Formateur titulaire de la certification R 408 et R 457 prononcée par les entités CARSAT/INRS

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : questionnaire à choix multiples
- Partie pratique : évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation et certificat INRS

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise, Le délai d'inscription est de 10 jours, Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48h

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

- La périodicité du renouvellement de la formation sera déterminée par l'employeur

MONTER, UTILISER, RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED ET MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS (suite)

Matériel utilisé – Echafaudage Universel - LAYHER

- Baticale et socle réglable
- Plancher acier et alu
- Plancher Trappe et Echelle d'accès
- Garde - corps : Montage,
- Démontage en Sécurité
- Moise de 0,73m, 1,57m et 2,07m
- Montants de 1m, 1,50m et 2m - Goupilles
- Diagonales
- Support plancher
- Joint de sécurité
- Plinthe
- Collier de liaison
- Stabilisateurs
- Consoles
- Poutres de franchissement
- Porte à faux
- Poulie de levage

Matériel utilisé – Echafaudage Eurofacadalu - LAYHER

- Baticale et socle réglable
- Support plancher d'implantation
- Plancher alu
- Plancher Trappe et Echelle d'accès
- Garde - corps : Montage,
- Démontage en Sécurité
- Garde – corps d'extrémité
- Lisses
- Montants de 1m, 1,50m et 2m - Goupilles
- Contreventement ☐ Plinthe
- Collier de façade
- Consoles
- Porte à faux
- Poulie de levage

Matériel utilisé – Tour Uni Monobloc- LAYHER

Galets réglables 700kg
Embase
Garde corps avec perche –MDS
Lisse uni
Longeron tour
Plinthe
Plancher Trappe
Goupille
Cadre Uni

Matériel utilisé – Tour Uni A perche

Galets réglables 700kg
Embase
Garde corps avec perche – MDS
Lisse uni
Longeron tour
Plinthe
Plancher Trappe
Goupille
Cadre Uni



CERTIFICATIONS



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:
ACTIONS DE FORMATION



GOFFART FORMATIONS

06 84 95 92 54

contact@goffartformations.fr

35, Avenue Kennedy – 76120 Grand Quevilly